

VOTRE MAGAZINE

Juillet 2016 - n°6

à Saint
Sauveur



Fête locale
les 29.30.31
juillet

LE DOSSIER ►

Les finances communales

05 34 27 31 68
www.mairie-saint-sauveur.fr



4

INFOS MUNICIPALES
Station d'épuration
Loi Alur
Conseil Municipal

6

ENFANCE



12

ACTION SOCIALE
& SOLIDARITÉ



14

RETOUR EN IMAGES



16

DOSSIER : Les finances communales



19

CIVISME & SÉCURITÉ
Opération tranquillité
vacances

20

ENVIRONNEMENT



23

VIE ASSOCIATIVE
Judo - Taekwondo
Fête locale
Nouveau : cours de pilates



26

EN BREF
Agenda
Etat civil
Recensement population

27

PAROLES DONNÉES





« nous resterons fidèles en ce début d'été aux traditions festives qui donnent à Saint-Sauveur son rayonnement »

Nous avons déjà évoqué dans nos précédentes publications municipales les diverses réformes engagées par le législateur qui impactent considérablement les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leurs projets et dans leurs prises de décisions pour l'avenir.

Toutes ces lois viennent déranger le cours de nos politiques locales en modifiant en profondeur des projets anticipés, travaillés, souvent presque aboutis dont l'issue reste accrochée à ces réformes qui arrivent en cascade.

Notre commune n'échappe pas à ces injonctions règlementaires. Dès lors, l'élaboration du budget 2016 n'aura pas été un exercice facile. Les orientations budgétaires décidées collectivement ont été dictées par les contraintes sévères relatives à la baisse récurrente des dotations de l'Etat et aux baisses des subventions de la Région et du Département, ces derniers ayant perdu la Clause Générale de Compétences qui leur permettait jusqu'ici de nous soutenir financièrement, quelle que soit la nature de nos projets.

L'équipe municipale doit multiplier ses efforts pour bien analyser les besoins, faire les bons choix, maintenir à leur niveau les services rendus à la population, poursuivre prudemment les investissements déjà prévus et programmés, et enfin réaliser les économies qui s'imposent dans toutes les strates de notre structure pour continuer à financer des projets futurs.

La bonne nouvelle de ce bulletin concerne la fin des travaux de notre station d'épuration enfin opérationnelle après une période de tests concluants de trois mois qui débloquent les demandes d'autorisation d'urbanisme pour les foyers souhaitant se raccorder au réseau d'assainissement collectif. Il est néanmoins nécessaire pour la commune de conserver au maximum la maîtrise de l'expansion de son urbanisme directement assujettie par la loi ALUR et d'anticiper l'accueil des nouveaux arrivants.

Enfin, et parce que notre village a toujours su s'affirmer quelles que soient les difficultés rencontrées, nous resterons fidèles en ce début d'été aux traditions festives qui donnent à Saint-Sauveur son rayonnement.

Je vous invite donc à venir nombreux ce dernier week-end de juillet pour partager avec toute la population le programme de choix et l'ambiance festive que nous réserve le dynamique Comité des Fêtes durant trois jours.

Je vous souhaite une bonne lecture, de bonnes vacances d'été et une rentrée sereine pour tous.

Philippe PETIT

Édité par la mairie de Saint-Sauveur
Allée d'Orzalis
31790 Saint-Sauveur
www.mairie-saint-sauveur.fr
05 61 09 48 75
accueil.msts@orange.fr

Direction de la publication
Philippe PETIT
Responsable de la publication
Marina Daillut

Création - réalisation
Paula Marques - Studio Urbain

Impression
Evoluprint à Bruguères

Fin des travaux et mise en fonctionnement de la station d'épuration

Les travaux sont terminés et la nouvelle station d'épuration subit en ce mois de juillet ses derniers tests. Ce nouvel équipement, qui se caractérise par un important niveau technologique et une haute qualité environnementale, est aujourd'hui une réalité en capacité d'assurer l'assainissement des eaux usées de la commune pour un équivalent de 2700 habitants.

La préfecture lèvera les mesures conservatoires sur l'urbanisme de la commune en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2010. Les constructions nouvelles pouvant bénéficier du branchement à l'assainissement collectif pourront ainsi être validées dans le cadre d'une urbanisation anticipée et maîtrisée par les élus.





LOI ALUR

La loi pour l'Accès au Logement et Urbanisme Rénové impacte très sérieusement l'urbanisation de notre village. Ce texte, dit loi DUFLLOT, supprime les surfaces minimales de terrains constructibles et le coefficient d'occupation des sols. De plus, la commune est nouvellement classée par l'INSEE en zone B1, dite de demande de logement « tendue ». Dans les communes situées dans de telles zones, les dispositifs de défiscalisation peuvent être mis en œuvre. Dès lors, Saint-Sauveur subit une très forte pression immobilière, avec une multiplication des projets d'aménagement. Jusqu'ici, nous étions sur une densité moyenne de dix à douze logements à l'hectare. Avec ces nouvelles dispositions, la densification imposée est supérieure à vingt logements à l'hectare. Pour faire face à cette contrainte, le Conseil Municipal a engagé une révision de son Plan Local d'Urbanisme afin de mettre en œuvre des dispositifs permettant de limiter, autant que faire se peut, cette urbanisation.

CONSEIL MUNICIPAL

Principales délibérations



5 avril 2016

➔ FINANCES

- Affectation du résultat de l'exercice 2015
- Vote des taux des taxes locales 2016
- Approbation des acquisitions et travaux à inscrire au budget 2016
- Attribution des subventions aux associations pour 2016
- Attribution de la subvention au CCAS pour 2016
- Participation financière à l'école privée

➔ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Signature d'une convention de Projet Urbain Partenarial pour la réalisation d'une opération d'aménagement

14 avril 2016

➔ FINANCES

- Vote du Budget Primitif communal 2016

13 juin 2016

➔ ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Création d'un réseau d'éclairage public pour le futur tourne-à-gauche du complexe sportif sur la RD20
- Mise en place d'éclairage public sur le parking du futur complexe sportif
- Eclairage du giratoire de la future zone aménagée RD4/RD20

➔ COMMANDE PUBLIQUE

- Complexe sportif : approbation de l'Avant-Projet Définitif

➔ INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

- Avis sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale : fusion du Syndicat Intercommunal des Eaux Hers Girou et du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Save et des Coteaux de Cadours
- Avis sur le projet de Schéma départemental de Coopération Intercommunale : dissolution du Syndicat Intercommunal pour le Transport des Personnes Agées en Haute-Garonne
- Délégations données au Maire par le Conseil Municipal

École Charles Mouly

L'année scolaire est déjà finie, les enfants profitent déjà de leurs vacances bien méritées après un dernier trimestre bien rempli de sorties et d'activités qui ont fait la joie des grands et des petits.



Retour sur ce dernier trimestre

Les sorties au Poney Club

Pendant quatre semaines, tous les jeudis, les enfants de l'école maternelle ont pu s'essayer à l'équitation au poney club de Fenouillet. Au programme : manège, balade aux alentours, atelier de pansage, voltige. Une très belle expérience qui a permis à chacun d'accroître sa confiance en lui tout en prenant des risques mesurés ainsi que de découvrir les attitudes et le langage liés au monde du cheval.



Carnaval à l'école

Dans une ambiance festive et sous un beau soleil, au rythme de la Macarena, les élèves de l'élémentaire ont reçu les élèves de maternelle qui, pour l'occasion, avaient confectionné des déguisements sur le thème du cirque.



Rallye piéton du patrimoine à Toulouse

Les classes de CE1 et de CE2 de l'école publique Charles Mouly ont participé au rallye piéton du patrimoine organisé à Toulouse, accompagnés de SP*. A cette occasion, ils ont pu découvrir les magnifiques monuments de cette belle ville, et se familiariser avec la sécurité lors des déplacements à pied. La journée s'est poursuivie avec un jeu de piste dans le Muséum d'Histoire Naturelle de la ville rose.



*SP : Supers-Parents !



Voyage scolaire à Sorède

Saviez-vous que les tortues sont des reptiles qui existent depuis des millions d'années ? Qu'il existe des tortues à carapace molle ? Ou d'autres qui s'enferment entièrement dans leur carapace comme les tortues boîtes ? C'est ce que

les élèves du CP et du CE1 sont partis observer lors d'un voyage de deux jours à Sorède dans les Pyrénées Orientales avec un hébergement d'une nuit à Leucate dans l'Aude. Ils ont pu approcher et nourrir les géantes tortues des Seychelles (250kg) ou les tortues à éperons.

Un voyage destiné à boucler un projet qui s'est étalé sur toute l'année pour les deux classes, riche en apprentissage et, n'en doutons pas, source de beaux souvenirs.



La rentrée se prépare déjà à la maternelle!

Les futurs petits qui feront leur rentrée en septembre sont venus visiter l'école et ont passé trois matinées dans la classe de Petite Section qui les a accueillis.

Enfants et parents sont ravis de l'expérience. **Vive la rentrée !**



Retour sur une année de TAP

TAP LAINE : Canevas, tricot et tricotin... Chaque enfant a pu créer son propre petit porte-monnaie en tricot, son canevas. Chacun était fier de repartir avec ses ouvrages et de montrer à ses parents ses chefs d'œuvres.

TAP MANGA : permet aux enfants d'apprendre certaines techniques de dessins manga. Les enfants doivent alors concevoir une histoire cohérente et en réaliser tous les dessins. Ce manga sera mis à disposition à la bibliothèque.

TAP JARDINAGE : radis, herbe à chat... sont semés.
« Mais pourquoi ça pousse pas ? »
Patience les enfants ! En attendant, on apprend à désherber et on décore notre petit jardin ! Enfin, on a même aidé les agents des ateliers municipaux à embellir l'entrée de l'école maternelle et de l'ALAE.

TAP HANDISPORT : l'objectif est de sensibiliser les enfants au handicap et leur faire découvrir le handisport. Initiation à la pétanque, au hand, au cecifoot, à l'athlétisme mais dans des situations d'handicap, c'est-à-dire avec un seul bras, en fauteuil ou encore avec les yeux bandés.

TAP CUISINE : on a fait un jeu du goût, on a bien rigolé, puis on a cuisiné un gâteau au chocolat, des roses des sables. On s'est régalé à lécher les plats tout plein de chocolat. Miam, Miam, Miam...

Thème « les îles »

Tous les enfants de l'ALAE (primaire et maternelle) se sont laissés emporter dans un voyage magnifique vers les îles... Ils y ont découvert des fleurs, des palmiers, des perroquets et des nouveaux jeux de société. Tout cela a ensoleillé leur vie et ils nous ont ramené dans leurs bagages le soleil et une danse exotique : La fiesta boom boom.

Tournoi EURO 2016 à Saint-Sauveur

La future star du ballon se trouvait sûrement dans la cour de récréation de l'école. Nos champion(ne)s ont vécu au rythme de l'EURO un peu avant leurs aînés : 10 équipes se sont disputé le titre (Allemagne, Angleterre, Espagne, France, Italie, Irlande, Pays-Bas, Suisse, Turquie et Portugal) L'Espagne a remporté le titre au terme d'un tournoi très serré qui s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur.

Nos champions ont bien évidemment tous et toutes été derrière les BLEUS durant l'Euro.



Ecole Saint-Guillaume

Du Hip hop à Saint-Guillaume



Enthousiasme et pirouette au programme !

Dans le but de sensibiliser les élèves à la culture urbaine, les classes de l'école Saint Guillaume participent à des séances de hip hop. Un professeur diplômé initie les enfants à des pas urbains. Les parents pourront admirer les différentes chorégraphies lors du spectacle de fin d'année.

*Haut les mains, les enfants, Raphaël nous attend
Il est prof de pirouettes, sait marcher sur la tête*



*Pas du classique ou de la rumba,
plutôt urbain comme style, tu vois ?
Haut les pieds Saint Guillaume.
Relève la tête, marche sur les paumes.
On se prépare pour le spectacle,
c'est du travail, pas un miracle.
Présentez-vous à la fin juin,
avis aux saint salvadoriens.*

Les Maternelles au pas, au trot, au galop !

Sortie au centre équestre pour les élèves de la classe des Moyens/Grands ! Après une visite du poney club, sellerie, box, manège, carrière, et une jolie balade, nos petits cavaliers ont pu s'essayer à la voltige. A genoux, sur le dos du cheval, debout, en glissant sur les flancs, à l'envers, tous ont fait preuve d'audace pour relever les défis !



Initiation aux premiers secours

Le mardi 29 mars et le jeudi 31 mars 2016, les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école SAINT-GUILLAUME se sont formés aux gestes des 1^{ers} secours. Un parent d'élève pompier professionnel a collaboré avec les enseignants pour préparer les élèves au PSC1.

Apprendre le secourisme à l'école élémentaire fait partie du vivre ensemble et chaque élève devient ainsi un acteur de sécurité civile à part entière. « Nous avons la volonté de développer chez nos élèves des comportements citoyens en apprenant à porter secours. Cette démarche de solidarité, cet apport de savoirs et de savoir-faire leur permettra de réagir efficacement, face à des situations d'incidents ou d'accidents de santé : lors d'un accident, d'un malaise ou d'un incendie ».



Cette initiation est en lien avec une soirée d'information pour « lutter contre les dangers domestiques » organisée par l'APEL, association des parents d'élèves de l'école SAINT-GUILLAUME.

Pour bien se préparer au CP !!!



Les élèves de Grande-Section de l'école SAINT-GUILLAUME se préparent à la lecture/écriture tout en jouant avec d'étranges figurines... Il s'agit des ALPHAS !

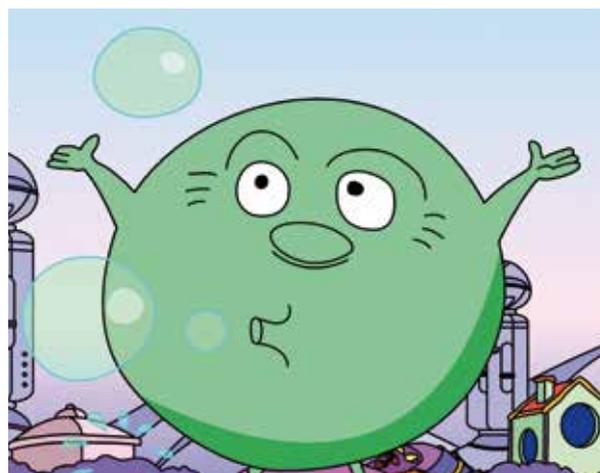
Cette méthode s'appuie sur un joli conte qui amène nos apprentis lecteurs à découvrir le principe alphabétique : ainsi, les enfants reconnaissent et identifient rapidement les sons de l'alphabet. Le travail avec « la planète des alphas » plait énormément et cela se ressent de façon très positive dans les acquisitions des enfants. Car tous ces petits personnages ont

des caractéristiques étonnantes : ils ont à la fois la forme des lettres et une raison d'émettre leur son. De plus, le nom de chaque alpha commence par la lettre qu'il représente.

Par exemple, monsieur O est un personnage tout rond qui adore faire des bulles bien rondes en poussant des ooh ! admiratifs. Ou encore, le « f » est une fusée dont le bruit du moteur fait « fff » !



Jouer avec les Alphas
est une source particulière de
motivation pour se préparer au CP



Classe découverte en Camargue pour les CP et CE1 !



La maîtresse nous dit toujours qu'il n'y pas de lieu pour apprendre, tout est une occasion d'être curieux. Alors, quand elle nous a proposé de pousser la porte de l'école et de partir à l'aventure, nous étions plus que motivés. Le lundi 11 avril, nous avons quitté nos familles durant trois jours pour découvrir notre nouvelle grande région, direction la Camargue.



La première après-midi, nous avons beaucoup marché : visite de Nîmes sous forme de petits jeux, avec ses Jardins de la Fontaine, les Arènes et la Maison Carrée - petite confidence juste entre nous, nous l'avons mesurée, elle n'est pas carrée mais rectangulaire !

Le mardi, c'était la journée Nature, en plein air et aux quatre vents de la Camargue. Nous avons commencé par prendre le petit train des Marais salants d'Aigues-mortes. Nous avons gravi notre petit Everest en escaladant la montagne de sel.

L'après-midi, nous avons découvert la faune et la flore camarguaises au Parc Ornithologique du Pont de Gau. Deux heures d'observation

et nous voilà de véritables petits ornithologues. Les oiseaux n'ont plus de secret pour nous : hérons, aigrettes et surtout les flamants roses. Cette journée chargée s'est terminée par une promenade en chariot tracté dans une manade au milieu de taureaux de course landaise.

Le mercredi matin, le réveil a sonné, c'était la dernière journée. Valises bouclées, nous voilà partis pour une ultime escapade gourmande au musée du Bonbon Haribo à Uzès. Nous nous en léchons encore les babines.

Le soir, retour à l'école, nous avons retrouvé nos familles, avec des tas de choses à leur raconter, des flamants roses dans la tête et des étoiles dans les yeux !!!!

Plan canicule



Recensement des personnes vulnérables

En cas de déclenchement du Plan Départemental de Canicule, la mairie informe toutes les personnes âgées ou handicapées qui peuvent alors demander le passage d'un agent communal à leur domicile pendant toute la durée de la canicule.

Pour cela, il suffit de s'inscrire à l'accueil de la mairie ou par internet via le site de la mairie : www.ville-saint-sauveur.fr/ en téléchargeant le bulletin d'inscription disponible depuis la page d'accueil et en le retournant par courriel à : ccas.msts@orange.fr

Les inscriptions sont consignées sur un registre confidentiel.

Secours catholique

70 ans déjà !

Fondée à la fin de la guerre, cette « vieille dame » a évolué pour rester proche des personnes en difficulté et leur apporter une aide, au plus près de leurs besoins.

Jean Rodhain, son fondateur, disait : « bâtir une société de frères ne saurait rester à l'état de programme. Chacun, là où il est, y a sa part de responsabilité, chacun y a sa place ».

Le Secours catholique veut renforcer les capacités de tous à agir pour que chacun accède à des conditions de vie justes et dignes.

A l'occasion de cet anniversaire, les équipes du Secours Catholique du nord toulousain ont animé une journée de fête le samedi 7 mai 2016 sous la halle de Saint Alban. Ce fut une journée réussie, malgré le vent d'autan !



Contact :
Secours Catholique
Maison des Associations
2, rue de Verdun – 31790 SAINT-JORY
06.38.89.85.92



FERMETURE ANNUELLE

Le Secours Catholique fermera ses portes au mois d'août. Pour toute aide d'urgence pendant cette période, une permanence téléphonique sera assurée : 06.38.89.85.92

Secours populaire



« Tout ce qui est humain est nôtre »

Implantée depuis plus de 10 ans dans les locaux de l'ancienne école, cette antenne vient en aide à des familles toujours plus nombreuses en situation difficile pour ne pas dire précaire, dans le Nord Toulousain, de Fronton à Villemur-sur-Tarn, Bruguières, Castelnau-d'Estretfonds, Mirepoix, Vacquiers... A ce jour plus de soixante-dix familles bénéficient d'une aide alimentaire conséquente, d'un soutien psychologique et social, d'un vestiaire fourni en vêtements de bonne qualité.

Une dizaine de bénévoles coordonnés par Annie, responsable de l'antenne, proposent des activités, telles que vacances, colonies, sorties mer, arbre de Noël, colis festifs de Noël... et

d'autres en cours de réalisation !...

Toujours en recherche d'amélioration, un partenariat avec des commerçants et enseignes de distribution et une mise en place de collectes mensuelles viennent compléter l'aide européenne (en très forte baisse) mais qui reste la base de l'action du Secours Populaire Français.

Nous lançons un appel à bénévoles pour des personnes voulant donner un peu de leur temps soit pour intégrer l'antenne les lundis après-midi ou les jeudis toute la journée, soit pour participer aux collectes mensuelles effectuées dans les magasins alentours, **nous avons besoin de vous !!!**

Nous remercions Monsieur le Maire et sa municipalité pour leur soutien matériel et financier accordé chaque année.



L'antenne de St-Sauveur sera fermée cet été du :
Jeudi 21 juillet 2016 à 15 h au jeudi 25 Août 2016 à 9h

NOUVEAUX HORAIRES

Dès la rentrée, les jours d'ouverture de l'antenne seront modifiés :
Le lundi de 14h à 16h & le jeudi de 9h à 12h et 13h30 à 15h30

Contact :
Secours Populaire Français Antenne St-Sauveur
Rue de la Paix
31790 Saint-Sauveur
05 62 79 04 66



COMMÉMORATION DU 19 MARS



CÉRÉMONIE DU 8 MAI



EXPOSITION DE L'ATELIER PEINTURE ERATO



Je suis née le 12.02.2016, je suis verte, bleue et rose, mon nom ressemble à celui d'un Pokémon, le week-end je ne dors pas à l'ALAE mais avec mes copains de l'école : je suis la mascotte de l'ALAE : **PIKAMEUH**

Depuis ma naissance, je suis la plus heureuse des vaches... Tous les week-ends, je pars chez quelqu'un de différent, j'ai la chance de manger des frites, des bonbons, de faire l'apéro... Je fais aussi des balades à vélo ou en trottinette, je voyage même parfois et prend beaucoup de photos. Souvent, je fais du trampoline, de la cuisine et pleins d'autres jeux. Et même que je peux faire des bêtises mais je ne vous dirai pas quoi, cela reste un secret entre les enfants et moi Puis, après de longues journées, j'ai également la chance de dormir dans un vrai lit ! Je vous adoreuhhhhh les enfants, vite l'année prochaine pour de nouvelles aventures avec vous !!!

Signé PIKAMEUH

ÉCOLE PUBLIQUE CHARLES MOULY



LES GRANDES SECTIONS A L'ECOLE DU CIRQUE



CONCERT AREZZO : Electric rabbit



FÊTE DE LA BIÈRE



LA BODEGA





Un budget 2016 précis et prudent

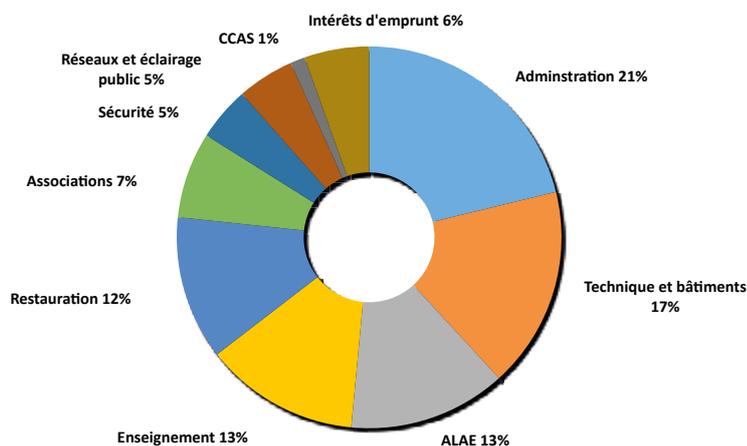
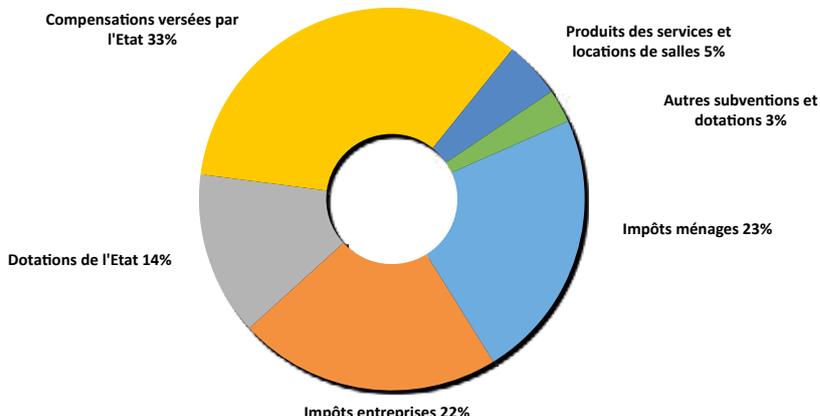
Le budget de fonctionnement voté pour 2016

2 247 295 €

Le budget primitif 2016 a été voté le 14 avril. Il donne au Maire l'autorisation d'effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget. Il tient compte de l'évolution législative détaillée ci-après et des baisses prévues des dotations de l'Etat. Bien que ce ne soit pas une obligation pour la commune de Saint-Sauveur, une comptabilité analytique a été développée pour une maîtrise des budgets par service et une optimisation efficace des dépenses.

FONCTIONNEMENT

LES RECETTES



LES DÉPENSES

INVESTISSEMENTS

Frais d'études	50 000 €
Acquisition d'un logiciel de gestion des cimetières	5 700 €
Equipement et travaux sur bâtiments communaux et infrastructure	5 071 000 €
Equipement des services municipaux	34 140 €
Constructions d'équipements	5 071 000 €
Capital des emprunts	150 000 €

Les finances locales : une équation difficile à résoudre

Le gouvernement a engagé depuis 2008 une action de redressement des comptes publics. Les lois de finances successives ont modifié très substantiellement les dotations perçues par nos collectivités territoriales. En 2013 notre dotation globale de fonctionnement s'élevait à 380 000 €, aujourd'hui elle n'est plus que de 265 000 € pour atteindre à l'horizon 2020 à peine 147 000 €. Compte tenu des nouveaux calculs, nous perdrons également la dotation de solidarité rurale, ainsi que la dotation globale de décentralisation qui représentaient pour 2016 la somme de 30 000 €. À la fin du mandat, la commune aura enregistré un montant cumulé

de pertes des dotations de 1 125 000 € au titre de la participation au redressement des comptes publics.

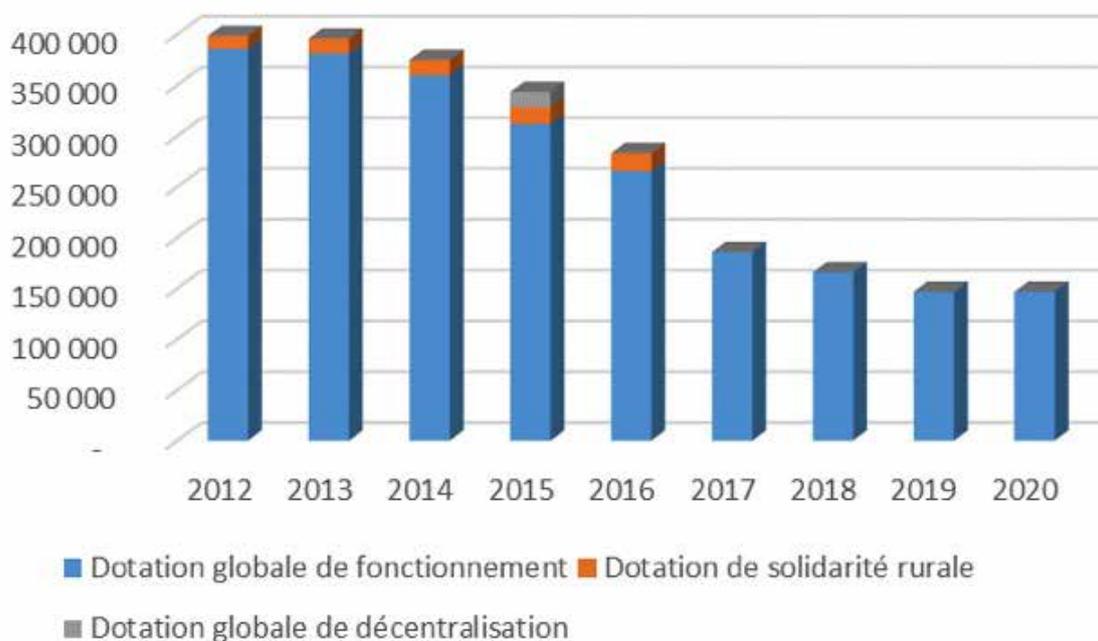
Forts de ce constat de diminution permanente des ressources, nous avons fait réaliser par l'Agence Technique Départementale plusieurs simulations financières permettant d'évaluer l'impact de ces restrictions budgétaires en fonction de plusieurs scénarios. L'objectif est d'une part, de conserver des services publics performants et d'autre part, de continuer à développer notre commune en préservant sa capacité d'investissement pour réaliser nos projets en cours et à venir.

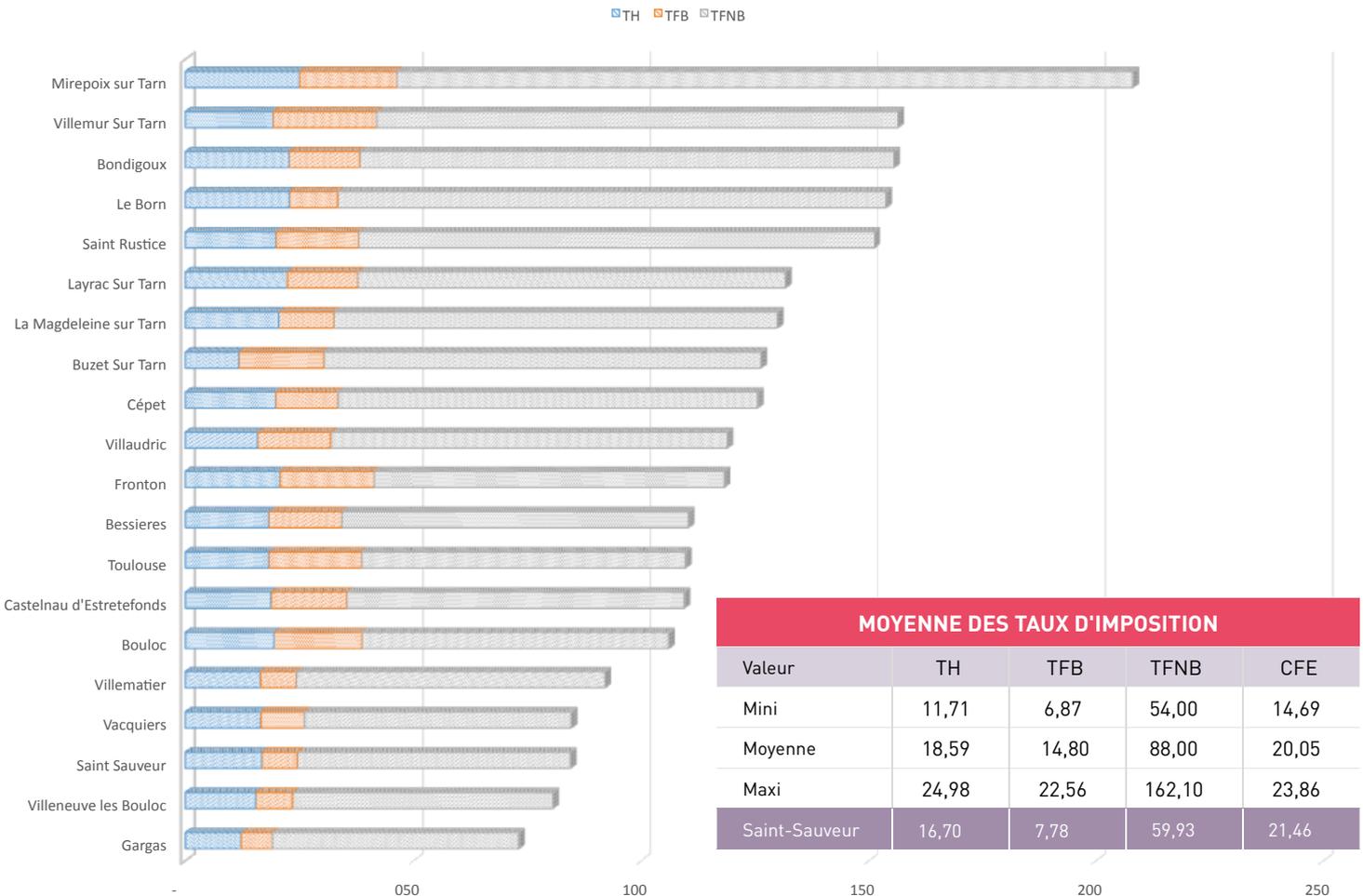
Une revalorisation des taux fiscaux significative mais nécessaire

Les taux des taxes communales étant très largement inférieurs à la fois à la moyenne des taux nationaux et à la moyenne des taux des communes de la même strate, le législateur a considéré que les communes ayant une marge de manœuvre fiscale seraient impactées plus sérieusement que les autres.

Fort de ces constats et après de nombreux débats, le conseil municipal a pu déterminer une stratégie financière sur le long terme et a décidé qu'une revalorisation des taux fiscaux pour l'année 2016 était impérative. Ces nouveaux taux, malgré une augmentation significative, restent largement inférieurs aux taux des communes du Canton de Villemur.

LES DOTATIONS DE L'ÉTAT DE 2013 à 2016





Loi MAPTAM⁽¹⁾ et loi NOTRe⁽²⁾ : des incidences sur les aides publiques

Ce qu'il convient de retenir de ces deux textes fondamentaux, c'est dans un premier temps la réorganisation des Régions, et dans un deuxième temps la redistribution des compétences des diverses collectivités territoriales. Le fait le plus marquant est la **perte de la clause générale de compétence pour la Région et le Département qui leur donnait la possibilité de venir financièrement en aide aux communes quelle que soit la nature des projets ou investissements**. Désormais leur possibilité d'intervention sera strictement limitée à leurs compétences. Nous devons donc trouver d'autres sources de financement. Les projets déjà engagés seront finalisés et le conseil municipal devra s'attacher à prioriser ses projets futurs.

De plus, il faut également noter que la loi NOTRe a transféré des compétences supplémentaires aux communautés de communes :

- Dès 2017 la compétence développement économique,
- En 2018 la compétence gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations,
- En 2020, les compétences eaux et assainissement.

Dans ce contexte difficile, le Conseil Départemental, au travers de contrats de territoires proposés aux communes et intercommunalités de la Haute-Garonne, a tout de même souhaité continuer à les aider. Basés sur un plan pluriannuel d'investissement, ces contrats permettront une meilleure visibilité des accompagnements financiers possibles.

(1) Loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles

(2) Loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République

Opération tranquillité vacances : ayez le bon réflexe !



Si vous vous absentez pendant vos congés d'été, le garde-champêtre ainsi que la gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès du garde champêtre ou de votre brigade de gendarmerie :

- par internet en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur le site internet de la mairie à la rubrique « vie pratique / civisme et sécurité / civisme »
- directement en mairie auprès du garde champêtre ou de l'accueil qui transmettra.



CONTACT

Gendarmerie de Saint-Jory
05.34.27.37.60

Christophe DUSSEAU
Garde Champêtre
06.16.31.37.39
policerurale.msts@orange.fr

Gare aux nuisances sonores !

En été, les activités extérieures vont bon train : barbecue party, baignades, bricolage, jardinage... avec leur cortège de nuisances sonores. Petit rappel des comportements citoyens et des horaires à respecter :

BRICOLAGE

- les jours ouvrables (du lundi au vendredi) de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

(*) Arrêté Préfectoral : Article 5
Décret 83 du 23 juillet 1996

BRUITS DE VOISINAGE

Personne n'a le droit d'importuner ses voisins de jour comme de nuit.

Les auteurs de bruits dépassant les inconvénients normaux de voisinage peuvent être poursuivis et condamnés à une contravention.

Les bruits susceptibles d'être sanctionnés peuvent provenir de :

- télévision, chaîne hifi, conversation bruyante,
- tondeuses à gazon,
- appareils électroménagers,
- aboiements intempestifs et répétés.

Faites preuve de civisme,
respectez vos voisins !!



Sauvons les abeilles !



Comme chaque année, le Syndicat des Apiculteurs Midi-Pyrénées organise son opération « récupération d'essaims ».

Il s'agit, pour les apiculteurs, de contribuer activement à la protection et à la sauvegarde de l'abeille. À partir de la fin du mois d'avril, la ruche augmente en population, et l'espace nécessaire pour la poursuite de son développement n'est plus suffisant. C'est pour cette raison que la colonie se divise et qu'une partie (environ 20 000 abeilles) s'envole avec l'ancienne reine pour s'installer dans un autre espace. C'est ce que l'on appelle communément l'essaimage.

En appelant le 06.40.24.41.50, vous participerez, vous aussi à cette mobilisation qui rassemble petits et grands, pour la protection des insectes pollinisateurs, dont la population ne cesse de diminuer depuis plusieurs années.

**EN PRÉSENCE D'UN ESSAIM
D'ABEILLES
TÉLÉPHONEZ LE PLUS RAPIDEMENT
POSSIBLE AU :**

**SYNDICAT APICULTEURS
MIDI-PYRÉNÉES**

06.40.24.41.50

**QUI LE RÉCUPÉRERA
GRATUITEMENT
DANS LES MEILLEURS DÉLAIS**



Il est interdit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre.

Feux de jardin

A cette époque de l'année où les activités de jardinage vont bon train, nous vous rappelons les dispositions réglementaires concernant le brûlage des déchets ménagers.

Les particuliers et professionnels de l'entretien des espaces verts n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" en font partie.

Ce principe général d'interdiction est fixé par le Règlement Sanitaire Départemental (article 84).

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épiluchures.

Les dangers pour l'environnement

Il n'est pas utile d'insister sur les dangers des feux de jardin en période estivale où la végétation est sèche et favorable à la propagation des feux.

Mais ce n'est pas tout : le brûlage des déchets produit une série de polluants généralement gazeux : les Composés Organiques Volatils (COV), les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP), du gaz carbonique et des imbrûlés solides (goudrons, suies).

Un seul feu de 50 kg de déchets végétaux produit autant de particules qu'un véhicule diesel faisant un parcours de 8500 km ou que 4 mois et demi du chauffage d'un pavillon.

Source : Jean-François Noblet

Pour notre santé

La combustion des végétaux engendre toute une série de poussières et de particules fines dont la taille peut être inférieure à 10 ou 2,5 ou 1 micron. Longtemps négligées, ces particules ont été plus étudiées à cause des moteurs diesel.

Aujourd'hui on sait qu'elles sont très nocives, et qu'elles pénètrent dans les poumons et le sang.

Un feu de jardin émet jusqu'à 5000mg/m³ de particules alors qu'une cheminée ouverte dans une maison en produit 400mg/m³ et qu'une chaudière à bois bien réglée de catégorie A seulement 20mg/m³.



INSCRIPTIONS MAIRIE

Par mail : accueil.msts@orange.fr
Par téléphone : 05.34.27.31.68



Votre garde-champêtre vous informe

Le fait de ne pas respecter les dispositions des arrêtés pris en application des articles L. 1 ou L. 3 ou L. 4 du code de la santé publique est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 3^e classe. : 450 euros au plus.



COMMANDEZ VOTRE COMPOSTEUR

Par mail : environnement@cc-dufrontonnais.fr
Par téléphone : 05.62.79.15.30

Comment se débarrasser de ses déchets verts ?



LES DÉCHETTERIES

Toutes les déchetteries gérées par Decoset vous sont accessibles :

- Déchetterie de Fronton : 05 62 79 17 30
- Déchetterie de Grenade : 05 61 82 35 03
- Déchetterie de Saint-Alban : 05 61 09 17 46

LE RAMASSAGE INTERCOMMUNAL

Chaque premier mercredi du mois, un ramassage des déchets verts est proposé aux habitants de Saint-Sauveur. Pensez à vous inscrire auprès de l'accueil de la mairie au plus tard le vendredi précédent avant midi.

Pensez-y :

- La mairie distribue 10 sacs/an/foyer.
- Seuls les déchets de tonte et feuillage doivent être mis dans les sacs,
- Les branchages doivent être liés en fagot d'un mètre de long maximum

Pour les déchets plus volumineux (élagage), la CCF met à la location des bennes de 8, 10 ou 13m².

LE COMPOSTAGE

30 % du contenu de notre poubelle est biodégradable. Alors, n'hésitez pas à fertiliser votre jardin avec un engrais 100% naturel ! De plus, en adoptant le composteur, vous contribuerez à diminuer le coût de traitement des déchets.

Des composteurs cofinancés par la CCF sont mis en vente au prix de 13 €. Pour 2 € supplémentaires, un bio seau vous sera fourni, conçu pour recevoir les déchets biodégradables de la cuisine.

Renseignez-vous auprès du Pôle Protection Environnement de la CCF par téléphone ou par mail.

FAUCHAGE RAISONNÉ

une démarche éco responsable

Mis en place en 2009 dans le cadre de l'entretien des dépendances vertes routières et fort d'un bilan positif, le Conseil Départemental poursuit ses pratiques de fauchage raisonné et de réduction d'utilisation de pesticides.

Le fauchage, plus tardif et moins «sévère», permet à la fois de contrôler durablement la végétation mais aussi de favoriser la biodiversité végétale et animale.

Les interventions pour l'année 2016 sont programmées :

- Du 9 mai au 23 mai 2016
- Du 20 juin au 21 juillet 2016
- Du 10 octobre à fin décembre 2016

De même, l'objectif « zéro phyto » se poursuit avec la réduction progressive de pesticides.

RAPPEL

Le Conseil Départemental et la Communauté de Communes ne réalisent aucune intervention spécifique à l'occasion des fêtes locales ou autres manifestations.

De même, l'entretien des haies et fossés privés incombe aux propriétaires. Le Conseil Départemental et la Communauté de Communes de Fronton n'interviennent sur les talus privés que pour les dégagements de visibilité.



DÉBROUSSAILLAGE

Entretien des propriétés bâties et non bâties des bâtiments, de leurs abords et des clôtures

En prévision des fortes chaleurs estivales favorisant les risques d'incendie, et dans le but de préserver au mieux la sécurité des biens et des personnes, il est rappelé à tous les propriétaires de terrains bâtis ou non bâtis qu'ils sont tenus d'entretenir leurs propriétés.

Règlement Sanitaire Départemental - Article 32 complété par les articles R.1334-7 et R.1334-14 et suivants du nouveau Code de la Santé Publique.

Théâtre



C'est à Limogne en Quercy que les Gal'Abrials ont donné leur dernière représentation publique de "Vacances de rêve", dans une magnifique salle de spectacle.

S'ils auraient souhaité un peu plus de public - ce weekend prolongé étant trop propice aux escapades- la prestation n'en fut pas moins d'une excellente qualité et appréciée à sa juste valeur. Fortement appréciée également par toute la troupe cette escapade loin de nos bases qui a permis de resserrer encore plus liens d'amitié et solidarité de groupe. La page de "Vacances de rêve" est donc tournée, peut-être avec un petit pincement au cœur mais elle laissera à tous d'excellents souvenirs de scène et de moments forts en émotions. Dans les semaines qui viennent, c'est une comédie totalement inédite qui sera en préparation. Le titre - que l'on ne divulguera pas encore- laissera certainement perplexe les inconditionnels de la troupe, mais qu'ils se rassurent, on peut leur garantir que, comme d'habitude, la qualité, mais aussi les surprises, les rires et le dynamisme seront au rendez-vous. C'est aux Saint-Salvadoriens en avril 2017 que sera offert la première et il tarde déjà à toute la troupe de les retrouver.

Contact : Michel VERDOT 06.67.86.50.10

La maison des tout petits

Notre 7^{ème} année se termine dans quelques semaines et nous sommes heureuses que notre association grandisse chaque année un peu plus.

Nous avons pu, tout au long de l'année, offrir à nos tout-petits des ateliers sportifs et ludiques adaptés aux enfants de 6 mois à 3 ans avec l'intervenant Kidsport de Fronton ainsi qu'un spectacle de Noël avec la compagnie A Cloche Pied.

Nous remercions toutes les assistantes maternelles, mamans, papas, papys et mamies de leur participation à notre concours de pâtisserie organisé pendant les fêtes de Noël, et nous félicitons pour son savoureux gâteau notre finaliste Sabine qui gagne 1 an d'abonnement à La Maison Des Tout-Petits.

En février, notre carnaval a été un franc succès. De nombreuses Princesses étaient présentes accompagnées de valeureux Super-héros !

Merci à tous pour votre présence, votre implication et votre motivation, ce qui fait de notre association un lieu de détente et de bonne humeur.

Nous vous souhaitons un bel été.

L'équipe de La Maison des Tout-Petits
05 61 74 36 07 (heures d'ouverture)



Esprit taekwondo

Les victoires s'enchaînent !

Le club Esprit Taekwondo démarre en trombe cette nouvelle année 2016 sur le plan des résultats sportifs.

Les derniers championnats régionaux qui ont eu lieu mi janvier à Saint Sulpice ont permis à 9 combattants de se qualifier sur les prochains championnats de France.

C'est un excellent résultat qui démontre encore le fruit de tout le travail accompli lors des entrainements.



CHAMPIONS REGIONAUX

Médailles d'or : Élias ELAROUÏ - cadets, Enzo BENETTI - cadets, Laly RALAMBOFIRINGA - minimes, Alix LELOUER - minimes, Satya ELAROUÏ - benjamins, Cindy RABANI - seniors, Tristan ELAROUÏ - Juniors, Andry Yann RALAMBOFIRINGA - seniors, Claire Michel - seniors.

Médaille de bronze : Maël LELOUER - benjamins, Simon BOURTHOUMIEUX - juniors

Depuis le 24 janvier, une nouvelle ceinture noire 1^{er} dan : le jeune Tristan ELAROUÏ, habitué des podiums régionaux et nationaux dans la catégorie combat.



Il entre donc dans le cercle fermé des ceintures noires du club à seulement 15 ans.

Les ours de Saint-Sauveur

Nys CHADBURN Champion de France, et Amélie CADAMURO championne Régionale.



Ces deux natifs de St-Sauveur ont brillé sur les tatamis nationaux. Tout d'abord Amélie Cadamuro bientôt la 2^{ème} ceinture noire et entièrement formée à St-Sauveur à glané le titre de championne Régional Kyu. Elle a également participé au championnat de France à Paris cette année. Quant à Nys Chadburn c'est le GRAND espoir du club mais aussi de la Ligue Midi-Pyrénées : il vient de remporter le titre de champion de France de judo et a réalisé une saison incroyable. Invaincu depuis 3 saisons, Nys (1^{ère} année Minimes) a remporté les 10 tournois auxquels il a participé cette saison dont le tournoi international de Bilbao et Toulouse. Il a aussi connu sa première défaite lors du plus grand Tournoi international en France à Saint-Cyprien, où Nys remporte 8 combats de suite contre notamment le champion National Espagnol et le champion de Serbie. Il s'incline seulement sur le Russe (champion de Russie). De bon augure pour l'avenir. Inscriptions à partir du 1^{er} septembre 2016.

Contact : patrick FERRARA 06.22.60.81.23
judo.ours@gmail.com

Plus d' informations sur nos activités sur notre site internet : judogrisolles.free.fr

Ouvrages et Détentes

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, venez coudre, tricoter, broder ou crocheter.

Une personne est là pour vous guider et vous conseiller pour réaliser vos envies.

Du matériel est mis à votre disposition (machine à coudre, à surfiler, fil).

Une pause-café nous réunit pour le moment "détente".



Le lundi de 14 h à 17 h.

Le samedi de 9 h à 12 h.

Pour plus de renseignements :

05 61 74 36 07 (heures d'ouverture)

Gym douce

NOUVEAU

Cours de pilates

À partir de mi-septembre, les lundis et vendredis matin de 10h30 à 11h30 en fonction du nombre d'inscrits.

Retrouvez toutes les informations au Forum des associations le 3 septembre 2016.

Contact : Jacqueline ESCAFIT 05.61.09.51.96



**Cette année
la fête
sera rock !**

On y retrouvera les traditionnelles manifestations connues de tous, et il y en aura pour tous les goûts :

- **Le vendredi** : course pédestre, apéritif, Bandas, tapas et orchestre backstage,
- **Le Samedi** : tournée des fleurs, concours de pétanque, repas spectacle (thème rock) et bal,
- **Le Dimanche** : messe, apéritif, tapas puis groupe ROCK en 1ère partie, feu d'artifice suivi du bal, puis bataille confetti et soupe à l'oignon pour clôturer ces festivités.

Le programme détaillé sera distribué dans les boîtes aux lettres.

Contact : Sabrina BLAQUIERE 06.84.04.60.10
asso.cdf.stsauveur@gmail.com



Bonne fête à tous !



Agenda

FÊTE LOCALE

Organisée par le comité des Fêtes
Du 29 au 31 juillet 2016

CONCERT

Frozen Lights, Nine, Yellow
Organisé par l'école de musique AREZZO
Complexe associatif
Renseignements : 06.23.04.74.09 (Christophe)
Samedi 27 août 2016 à 18h00

FORUM DES ASSOCIATIONS

Organisé par le Comité des Fêtes
Complexe associatif
Renseignements : 06.84.04.60.10 (Sabrina)
Samedi 3 septembre 2016 à 14h00

CONCOURS MENSUEL DE BELOTE

Organisé par le Comité des Fêtes
Salle du Comité des Fêtes – rue de la Paix
Renseignements : 06.84.04.60.10 (Sabrina)
Vendredi 23 septembre 2016 à 20h30

REPAS DES AÎNÉS

Offert par la municipalité – Salle des Fêtes
Renseignements : 05.34.27.31.68 (accueil mairie)
Dimanche 25 septembre 2016 à 12h

LOTO ANNUEL

Organisé par le Club Ambiance – Salle des Fêtes
Renseignements : Aline DEL COL 05.61.09.52.41
Dimanche 9 octobre 2016 à 15h

THÉ DANSANT

Organisé par l'Atelier Chorégraphique
Salle des Fêtes
Renseignements : 06.20.87.80.24 (Daniel)
Dimanche 16 octobre 2016 de 14h à 19h

2105



C'est le nombre de pages consultées
sur notre site internet sur le mois de juin.



Etat-civil

Naissances

MARRAS Anaïs, Chantal, Aïcha
14/01/2016

BOUDARD Louise, Chantal, Franca
07/02/2016

DEL COL Loan, Jean-Paul, Fernand, Vincent, Daniel
10/03/2016

ESCHEIKH BENCHEIKH Kenza
10/03/2016

Décès

LOBERA Lazare - 19/03/2016

DEL COL Jean - 02/04/2016

DEGAS Christian, Georges - 21/04/2016

GARDIN Lina née VERRI - 29/04/2016

Recensement population

Un premier bilan positif



En début d'année, un recensement de l'ensemble de la population française a été effectué dans toutes les communes de moins de 10000 habitants, et sur une partie de la population des communes de plus de 10000 habitants. A Saint-Sauveur, 731 logements ont été recensés. 448 foyers ont répondu au questionnaire INSEE par internet, soit 66% des questionnaires collectés. Le recensement en ligne a été une réussite en Midi-Pyrénées avec un taux de réponses par internet supérieur à la moyenne nationale. Saint-Sauveur se positionne parmi les « championnes » de la région, grâce à l'efficacité des agents recenseurs ainsi qu'à l'accueil et la participation de la population.

“*Le rendez-vous de Paola*”



« Quoi de plus naturel en cette belle saison que de vous proposer deux recettes avec les ingrédients qui regorgent dans vos potagers »

TARTE A LA TOMATE à ma façon

1 pâte brisée ou pâte à pain (pour pizza)
5 belles tomates bien mûres
1 pot de 200 gr de crème fraîche épaisse
3 cuillères à soupe de moutarde
Herbes de Provence
Basilic 5 ou 6 feuilles
Allumettes de bacon ou de jambon
Parmesan, huile d'olive, poivre

Appliquer la pâte dans un moule beurré, mélanger le pot de crème avec la moutarde dans un bol et répandre la préparation sur la pâte.

Peler les tomates et découper des tranches que vous déposez sur votre préparation. Mettre les allumettes de bacon sur les tranches de tomates, le basilic, poivrez légèrement, saupoudrez de parmesan, rajoutez un filet d'huile d'olive, et enfournez pendant 30 mn à 40 mn.

TARTE AUX POIVRONS ROUGES

1 pâte brisée ou pâte à pizza
3 beaux poivrons rouges
1 pot de crème fraîche épaisse
Allumettes de bacon
Sel, poivre, piment d'Espelette, origan
Huile d'olive
Parmesan

Découper les poivrons en tout petits morceaux et les mettre à cuire dans une poêle avec un peu d'huile d'olive. Quand les poivrons commencent à fondre, rajouter le pot de crème fraîche, le sel, le poivre, le piment d'Espelette et l'origan.

Laisser cuire quelques minutes de plus et verser sur la pâte que vous aurez au préalable disposée dans un moule beurré. Rajouter les allumettes de bacon, saupoudrez de parmesan et enfournez pendant 30 mn.

Ces deux tartes que vous accompagnerez d'une bonne salade du jardin, régaleront petits et grands. Bon appétit !

Ville de Saint-Sauveur

ECHANGES / RENCONTRES



SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2016
À 14 H 00
AU COMPLEXE ASSOCIATIF